



Avec la CFDT, agir au quotidien pour le respect de chacun

Élections du 2 avril 2009

Inspecteurs des Permis de Conduire et de la Sécurité Routière

Réforme du permis de conduire

Au-delà des slogans (permis « moins long, moins cher, plus sûr »), la réforme du permis de conduire va dans le bon sens. Mais les moyens ne sont pas vraiment à la hauteur !

Lors de son audition par l'ingénieur général Lebrun, la CFDT avait mis l'accent sur les enjeux principaux à ses yeux : l'amélioration du taux de réussite à l'examen, non pas en abaissant les exigences, mais en améliorant la formation des candidats et la revalorisation du rôle des inspecteurs.

Pour cela elle demandait :

- de miser sur la formation professionnelle continue des moniteurs et l'évaluation des écoles de conduite par les IPCSR ou DPCSR ;
- de favoriser la baisse du coût du permis, notamment pour les jeunes, avec la création d'un « chèque-permis » comme il y a les chèques-déjeuner ou les chèques-vacances ;
- de recruter, améliorer les conditions de travail des inspecteurs et reconnaître leurs compétences.

Au total, nous avons obtenu gain de cause sur les points essentiels qui concernaient notre service et l'avenir de notre profession.

Il n'est plus question d'externalisation du service du permis de conduire vers un opérateur spécifique ni de privatisation des épreuves des permis du groupe lourd.

C'est une victoire, qu'il ne faut pas minimiser, sur les projets d'inspiration libérale de certains partis politiques, de syndicats patronaux d'auto-écoles et même... d'un petit groupe d'inspecteurs.

L'action de la CFDT a été un élément déterminant. Notre participation aux réunions de concertation a permis d'avancer. Nous avons convaincu les deux autres organisations syndicales représentatives de la profession de se rendre aux réunions de concertation qu'elles envisageaient de boycotter, ce qui a permis un dialogue y compris avec les représentants des établissements de conduite.

La CFDT n'a jamais cessé d'être force de proposition, mais a été aussi partie prenante dans les actions. Deux jours de grève ont permis d'obtenir 55 postes d'inspecteurs supplémentaires, 35 pour fin 2009 et 20 pour 2010.

Une première étape est maintenant franchie, mais beaucoup de points concernant notre profession, n'ont pas encore été évoqués et tout particulièrement les statuts et les missions des IPCSR, le déroulement de carrière et l'amélioration des conditions de travail.

Évolution de carrière

Ce que nous revendiquons :

Une revalorisation des carrières des IPCSR en les alignant déjà sur le classement indiciaire intermédiaire (CII) ce qui est quasiment acquis (cf discussions de la catégorie B au niveau de la Fonction Publique), comme les techniciens supérieurs et en leur attribuant un régime indemnitaire équivalent.

Un véritable déroulement de carrière dans des conditions qui permettent au moins à tous d'atteindre le dernier échelon du dernier grade.

Un élargissement des postes de délégués du 1^{er} grade en y intégrant les postes d'adjoints (promotion au choix pour les adjoints actuels

compte tenu des responsabilités exercées). Mais aussi d'en renforcer le nombre pour assurer les missions de fonctions de contrôle et d'évaluation des écoles de conduite. Cet élargissement permettrait d'utiliser le 2^{ème} grade pour les fonctions de management, et en renforçant l'effectif des délégués, d'assurer la promotion en catégorie A d'un plus grand nombre d'inspecteurs.

Lors des prochaines réunions de travail et de concertation qui doivent bientôt reprendre avec l'administration, la CFDT s'impliquera entièrement pour défendre vos intérêts et pour faire valoir vos droits. Vous pouvez compter sur nous.

Le 2 Avril 2009, vous élirez vos représentants à la CAP de votre corps.

Les commissions paritaires sont les seules instances où les représentants du personnel sont élus.

C'est important pour qu'un autre avis que celui des supérieurs hiérarchiques soit pris en compte. Ces élections déterminent aussi la représentativité de chaque syndicat.

Des candidats qui défendent les dossiers des agents à partir de **critères objectifs** et ceci, qu'ils soient syndiqués, à la CFDT ou non, qu'ils soient non syndiqués, parce que c'est l'ensemble du corps qu'ils défendent, parce que c'est l'égalité des chances qu'ils visent.

Vos candidats CFDT

Inspecteurs 2^{ème} classe

CHAUDRON André	DDE Isère
BEUNARDEAU Xavier	DDEA Loire-Atlantique
GUILLET Claude	DDEA Seine-Maritime
CURIS Nathalie	DDE Bouches du Rhône

Inspecteurs 3^{ème} classe

GICQUERE Annick	DDEA Yvelines
GADOUD Magali	DDEA Maine et Loire
DOFING Fabrice	DDE Isère
CHARTIER Jean-Yves	DRDE Bas-Rhin

Voter CFDT, c'est voter pour une **organisation qui refuse tout corporatisme** et regroupe l'ensemble des catégories de personnels du MEEDDAT.

Voter CFDT, c'est voter pour une organisation syndicale qui recherche chaque fois que c'est possible l'unité d'action.

Votez CFDT, enfin, c'est voter pour une **organisation confédérée**, qui défend les intérêts de tous les salariés du public, comme du privé.

Voter CFDT, c'est voter pour des représentants qui participent à une organisation syndicale, parmi les plus représentatives, qui siège dans les différentes CAP nationales et au CTP ministériel.

Modalités de vote

***Tous les Inspecteurs
du Permis de Conduire
et de la Sécurité
Routière votent par
correspondance***

***Dès réception
du matériel
électoral***

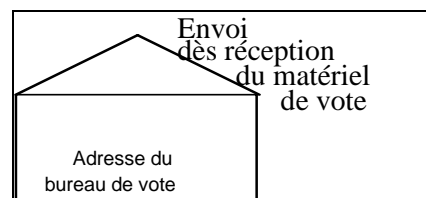
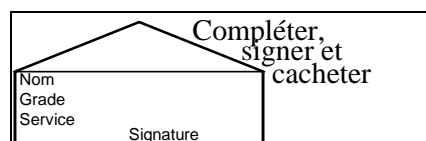
Votez CFDT

Modalités du vote par correspondance

ATTENTION : 3 enveloppes

- **Bulletin CFDT dans l'enveloppe bulle**

(ne rien inscrire et inutile de coller)



Pour un syndicalisme de solidarité à l'écoute des agents